



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREUVE DE DEPOT N° 2016/0948

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

EARL PERRAUD
LOGIS DE ROSIER

17800 CHADENAC

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :NON
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :NON

Ancien exploitant :

Date effective du changement d'exploitant : 10 mai 2016

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :

Déclarant : EARL PERRAUD

Date de la déclaration du changement d'exploitant : 12 mai 2016

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :non

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.